

BEACONSFIELD

AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

ENTRÉE EN VIGUEUR

COMING INTO FORCE

**Projet particulier de
construction, de modification ou
d'occupation d'un immeuble**

**Specific construction, alteration
or occupancy proposals for an
immovable**

15, Glendale

15 Glendale

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil a adopté à la séance ordinaire tenue le 24 septembre 2018, par résolution, le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour 15, Glendale (lot 2 425 262 du cadastre du Québec) conformément au Règlement 728 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

PUBLIC NOTICE is given that Council adopted at a regular meeting held on September 24, 2018, by resolution, a specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable for 15 Glendale (lot 2 425 262, cadastre of Quebec), in compliance with By-law 728 regarding specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable.

Le projet particulier est maintenant déposé au bureau de la greffière où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau. Il entrera en vigueur le jour de sa publication.

This specific proposal is deposited at the City Clerk's office where any interested party may take cognizance thereof during regular office hours. It shall come into force upon publication.

Donné à Beaconsfield, le 3 octobre 2018.

Given at Beaconsfield, on October 3, 2018.

M^e Nathalie Libersan-Laniel

Greffière et directrice du Greffe et des Affaires publiques
City Clerk and Director of Registry and Public Affairs